

vernement Civil est inclus dans l'extrait général des warrants susmentionnés.

Que les sommes prélevées entre le 6e. Janvier 1811, et le 5 Janv. 1812, et appropriées généralement pour le soutien du Gouvernement Civil, se montent à £23965 12 9½

Auxquelles il faut ajouter la somme appropriée et chargée contre la 35e. Geo. III.

5555 11 1½

Ce qui montre que le montant payé par la Province, outre les appropriations spéciales, est de

£29521 3 11½

Que l'Etat No. 8, des recettes et déboursés en vertu des Actes de la 45e. et 51e. Geo. III, pour l'amélioration de la Navigation du Fleuve St. Laurent jusqu'au 5 Janvier, 1812, montre qu'il y a une balance non employée dans la Caisse publique de

£584 13 2½

Que par l'Etat No. 10, il paroît que la recette en vertu de la 48e. Geo. III. Chap. 19e. a été de £393 3 7½ jusqu'au 5 Janv. 1812, ce qui joint à la balance de l'année précédente se monte à £2484 7 0½ formant ensemble la somme de £2877 10 8 qui reste dans la Caisse publique.

Que par l'Etat No. 13, après en avoir donné crédit de la Balance de £8571 11 4½ de l'année précédente et de la somme de £29742 9 10½ prélevée en vertu des 33e. Geo. III et 35e. Geo III jusqu'au 5 Janv. 1812, et après avoir déduit sur icelui £2006 7 5 pour la dépense de Collection et £15716 10 9, le tout devant être chargé sur ce fonds excepté le déficit sur la 33e. Geo III, pour l'acquit des dépenses contingentes de la Législature, lequel déficit y est néanmoins inclus, il reste dans la Caisse publique une somme non appropriée montant à

£20591 3 1

Que l'état No. 14 par erreur confond la recette en vertu de 45e. Geo III, avec celle en vertu de la 51e. Geo. III, qui continue le premier; vu que la recette en vertu du dernier est spécialement appropriée à l'érection d'une Maison de Parlement.—Que la Balance dans la Caisse publique le 5e. Janvier, 1811, étoit de

£51025 19 9½

de laquelle il a été approprié par la 51e. Geo. III, Chap. 16, pour la Prison de Montréal

6600 0 0

ce qui laisse une Balance non appropriée, prélevée en vertu de l'Acte de la 45e. Geo. III, de

£44425 19 9½

Qu'il paroît que la recette en vertu de la 51e. Geo. III a été de sur laquelle il faut déduire ce qui a été payé en Compte de la Dépense de Collection,

19831 6 5

£424 13 10

La proportion du Haut-Canada,

1599 0 6

2023 14 4

reste une Balance dans la Caisse publique

£17807 12 1

N. B. Il paroît qu'il doit être chargé sur ladite somme celle de £500 appropriée pour des Plans et estimations laquelle n'est point encore chargée.

Votre Comité prend la liberté de remarquer en outre sur ce compte que dans le montant qui paroît avoir été reçu en vertu de la 51e. Geo. III, y est inclus les sommes restantes et qui n'étoient pas alors dues au 5e. Janvier, 1811, pour droits en vertu de la 45e. Geo. III lorsque les Comptes publics ont été dressés; et que de même le montant des Droits restants et qui n'étoient pas dus, lorsque ce Compte a été clos le 5 Janvier, 1812, ne paroitra que dans le compte qui sera clos au 5e. Janvier, 1813.

Votre Comité remarque qu'une augmentation annuelle se fait sentir dans les dépenses pour la Collection du revenu provincial, dont les détails n'ont point été mis devant la Chambre; et qu'il n'a pas été d'usage de mettre devant la Chambre un Compte de la dépense encourue pour